

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CHANTIER

Du 28 mars 2019

Concernant l'aménagement de la place du Clos

La réalisation des noues est en cours.

L'abri est validé. L'achat d'une cinquième corbeille aussi.

Les joints des bordures posées et des pavés sont toujours à reprendre.

Des fourreaux supplémentaires seront posés le long de la noue pour permettre une extension du réseau électrique future si nécessaire.

La délimitation du futur terrain de pétanque sera réalisée par des madriers identiques à ceux du jardin botanique. Le schéma d'implantation est validé ce jour

Le schéma de la fontaine a été examiné ce jour.

Le parking de la place du Clos sera interdit à la circulation sur sa totalité mercredi 03 avril 2019 pour permettre la plantation des arbres.

La neutralisation de la rue de l'église sera effective entre le 15 et le 26 avril 2019.

Madame le Maire

Sylvie BOUCHET BELLECOURT